



LE CHÊNE ROUGE D'AMÉRIQUE EN LIMOUSIN



Le **chêne rouge d'Amérique** (*Quercus rubra*) est originaire de la côte Est de l'Amérique du Nord.

Son nom provient de la couleur rouge qui caractérise son feuillage à l'automne. Il faut éviter cependant de le confondre avec ses deux cousins : le chêne des marais (*Quercus palustris*) et le chêne écarlate (*Quercus coccinea*). Ces derniers, au feuillage tout aussi flamboyant à l'automne n'ont pas révélé d'aptitudes forestières.

L'utilisation du chêne rouge d'Amérique en reboisement date des années 1950.

Pour la plupart, ils ont été récoltés et renouvelés selon la technique de la régénération naturelle.

Plus rarement, ils ont connu une évolution en taillis.

C'est un très bel arbre forestier en raison de son feuillage, mais surtout de sa vigueur et des bons résultats obtenus sur des sols de qualité moyenne et parfois peu arrosés.

Actuellement, c'est la principale essence feuillue introduite conjointement aux reboisements résineux.



INTÉRÊT FORESTIER

Le chêne rouge d'Amérique fait preuve d'une vigueur intéressante dès les premières années de plantation ainsi que tout au long de la vie du peuplement.

Sa polyvalence en matière de sol et de climat lui a valu d'être très utilisé en reboisement, souvent en peuplement pur, parfois en mélange.

Lors des éclaircies tous les produits intermédiaires trouvent un débouché : papeterie, bois de feu, petits sciages...

Récoltable vers 60 ans, sa régénération naturelle, généralement facile à obtenir, peut parfois devenir difficile à contrôler.

Elle impose alors des interventions énergiques.

L'humus de son feuillage améliore la teneur en bases des sols acides. A ce titre, les parcelles de chêne rouge d'Amérique sont aussi l'objet de visites intéressantes à l'automne en raison des champignons comestibles qui y poussent généralement.

CHÊNE ROUGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'impact du réchauffement climatique le positionne maintenant en feuillu d'avenir capable de produire du bois d'œuvre, y compris en partie centrale du Plateau de Millevaches, où le hêtre va régresser.

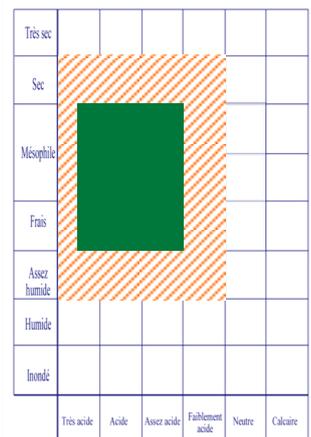
STATIONS FAVORABLES

Le chêne rouge d'Amérique a été introduit sur l'ensemble des plateaux ouest du Massif Central, de la même façon en Haute-Vienne, en Creuse et en Corrèze.

Son introduction respectait deux facteurs limitants :

- une limite altitudinale de 600-700 m (sensibilité au froid) à ne pas dépasser
- les sols à texture dominante trop sableuse à éviter.

Il a confirmé être assez exigeant. Les meilleurs résultats correspondent à des sols profonds et frais **sans engorgement**.



■ station optimale
▨ zone de tolérance

Écogramme du chêne rouge d'Amérique
Source : Flore forestière française tome 1, 2^e édition, CNPF-IDF 2018

GESTION FORESTIÈRE

À l'installation, le chêne rouge d'Amérique requiert des densités élevées, éventuellement complétées de protections contre le gibier en cas de forte densité de cervidés.

La plantation doit être soignée en raison de la morphologie des pivots et de leur rigidité nécessitant de replacer le plant dans une position quasi-identique à celle de la pépinière.

La reprise est souvent assez homogène à l'échelle de la parcelle, mais très tôt des différences importantes de croissance en hauteur, en diamètre et de forme vont apparaître entre les sujets. Cela peut justifier une sélection précoce par **dépressage** couplée, le plus souvent, à un début d'**élagage** à 2 mètres des plus belles tiges.



Si le nombre de sujets bien conformés s'annonce trop faible ou mal réparti, on procède alors à une **taille de formation** pour en augmenter le nombre et en améliorer la répartition spatiale.

La tendance actuelle est de le planter plus serré sur la ligne de plantation (tous les 2 mètres ou 2,5 mètres) et d'accroître légèrement l'écartement entre les lignes à 3,5 mètres. Cette densité initiale élevée, de **1 150 à 1 400 plants/ha**, permet généralement d'intervenir en première éclaircie mécanisée sans complément d'élagage des tiges d'avenir.

Dans les plantations traditionnelles à 3 m sur 3 m, l'entrée en première éclaircie s'accompagne généralement d'un complément d'élagage (de 2 à 3,5 mètres -voire directement à 6 mètres) des plus belles tiges.

On veille aussi à canaliser sa vigueur, les sujets les plus poussants devenant rapidement très branchus (élimination des loups).

Il faut être exigeant sur la forme individuelle des tiges d'avenir et leur répartition pour constituer le peuplement définitif et répondre à un objectif de production de bois sans nœud.

Pour atteindre de belles dimensions, il aura ensuite besoin de plusieurs éclaircies régulières. À maturité, les beaux peuplements tirent parti de leur aptitude à se régénérer naturellement.

**CONSULTER LES FICHES
ITINÉRAIRES SYLVICOLES
SUR LE SITE DU CNPF**



www.cnpf.fr/n/le-chene-rouge/n:3981



USAGES DU BOIS

Le chêne rouge d'Amérique produit un très bon bois de teinte beige à rosé dont tous les usages sont très comparables à ceux des chênes rouvres et pédonculés (dits « chênes de pays ») sauf en matière de tonnellerie. En effet, la zone poreuse de ses cernes annuels est très développée. Rédhibitoire s'agissant des alcools forts et des grands crus, le chêne rouge dispose cependant d'un marché spécifique pour la vinification des vins rouges secondaires. Leur séjour en fût de chêne procure des notes gustatives intéressantes de « fruits rouges ».



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NOUVELLE-AQUITAINE
Site de Limoges - Safran - 2 avenue Georges Guingouin - CS 80912 Panazol - 87017 LIMOGES Cedex 1
☎ 05 87 50 42 00 ✉ nouvelle-aquitaine@cnpf.fr 📍 nouvelle-aquitaine.cnpf.fr